



Siège : BP 40022 - 83601 FREJUS CEDEX  
Tél. 04 94 17 67 48 / 04 94 17 66 95  
Fax 04 94 17 67 59  
c.navillela@ville-frejus.fr



MINISTÈRE  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

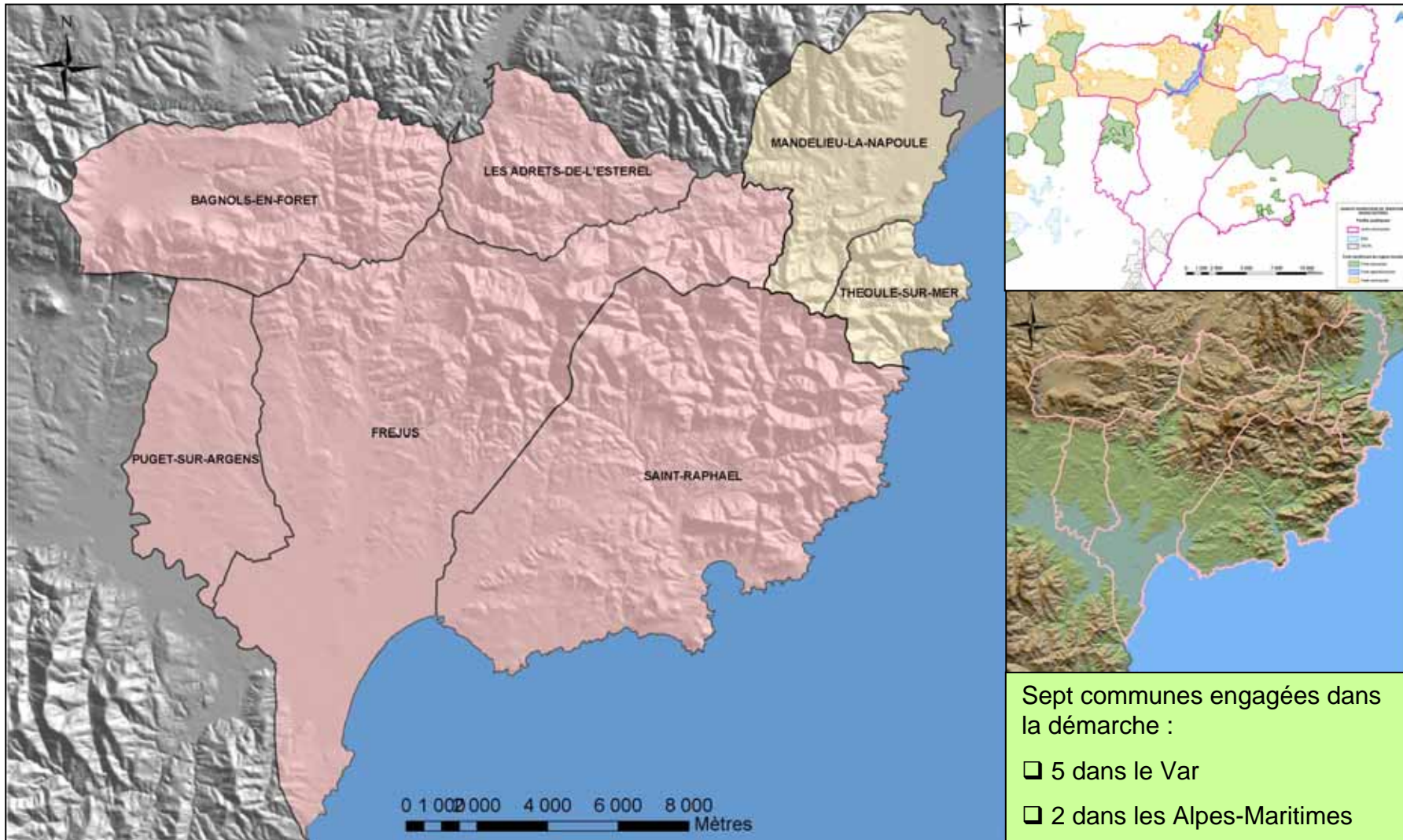
# Charte Forestière de Territoire du Grand Esterel

## Signature de la charte

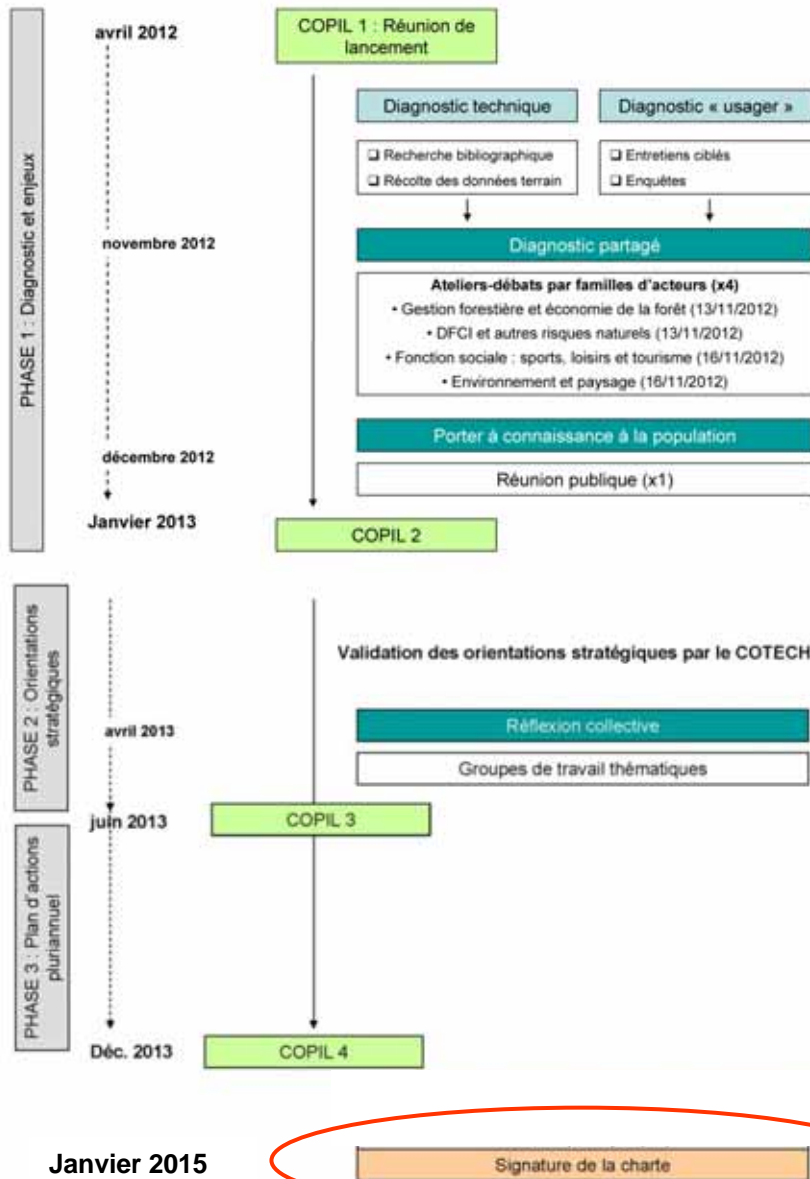
Le 29 janvier 2015



## LE TERRITOIRE « GRAND ESTEREL »



# LE TEMPS DE L'ETUDE



**Durée de l'étude** : 21 mois

## Dialogue territorial :

- 30 entretiens ciblés
- 5 questionnaires d'enquête
- 7 instances de concertation (4 ateliers-débats, 3 groupes de travail)
- 4 instances de validation (comités de pilotage)
- 1 réunion publique
- 1 site internet et 1 courriel :

[www.charte-forestiere-esterel.com](http://www.charte-forestiere-esterel.com)

[cftgrandesterel@gmail.com](mailto:cftgrandesterel@gmail.com)

## Trois actions pilotes :

- une journée de sensibilisation sur le chêne liège sur la propriété du Groupement forestier de l'Estérel (juillet 2012 - coût 1300 €).
- du dépressage et du nettoyage en forêt communale de Fréjus (nov 2012 - mars 2013 ; coût de l'opération 20 000 €).
- une réflexion sur le devenir de la maison du Malpey (visite sur site avec le président du CG83 et le SIPME ; un travail d'esquisse par un architecte).

## ORIENTATION A :

*Gérer les effets de la mutation du territoire et prévenir les risques naturels*

**DFCI** : améliorer la communication entre acteurs du territoire et envers le grand public

- en améliorant la gestion du risque incendie à l'échelle interdépartementale.
- en accompagnant et en veillant à la cohérence de la communication sur le risque incendie auprès du grand public, sur le territoire Grand Estérel.

**BOIS** : structurer un circuit court de commercialisation

- en identifiant et développant l'offre, via de l'animation et de l'appui technique et financier.
- en identifiant et développant la consommation locale.
- en recherchant les modalités d'organisation d'un circuit court de la forêt jusqu'à l'utilisation par les particuliers.

**AGRICULTURE** : maintenir des pratiques agricoles sur le massif

- en maintenant ou en entretenant des structures nécessaires aux activités agricoles présentes dans le massif : construction d'abris pastoraux, entretien et création d'emplacements de ruchers, entretien des accès au massif.
- en veillant à la transmission des exploitations et à l'accompagnement de nouveaux projets pour maintenir une dynamique agricole dans le massif.

ACCOMPAGNEMENT

INCITATION

PROMOTION

# LE PROJET DE TERRITOIRE

## ORIENTATIONS B et C :

*Améliorer et renforcer l'identité du territoire Grand Estérel*  
*Partager l'espace forestier du Grand Estérel*

**IDENTE et ACCUEIL** : renforcer l'identité paysagère et organiser l'accueil

en réalisant une action phare : le **Schéma d'accueil**, pour structurer les activités à l'échelle du territoire et poursuivre la concertation initiée.

Quatre actions pour nourrir la réflexion du Schéma d'accueil :

- ✓ une étude de la fréquentation du massif ;
- ✓ un inventaire du patrimoine remarquable en forêt ;
- ✓ un inventaire de l'utilisation actuelle du réseau de pistes ;
- ✓ la définition de zones à enjeux où seront mis en œuvre des modes de gestion adaptés.

en améliorant le cadre paysager du Grand Estérel par la réduction des dysfonctionnements paysagers liés en grande partie aux infrastructures en place : voie, citerne, ligne électrique, ..., ou à leur absence (portes d'entrée du massif forestier).

en réhabilitant le lac de l'Écureuil pour restaurer un site de balade important pour les usagers et retrouver les ambiances paysagères présentes lorsque la retenue était en eau.

**PARTAGER L'ESPACE** : améliorer la cohabitation entre acteurs et renforcer la surveillance du massif

en favorisant la rencontre et le dialogue entre acteurs du territoire par l'organisation de journées à thème et la mise au point d'un agenda des activités.

en améliorant la communication sur le massif.

en renforçant la surveillance du massif (coordonner les moyens existants, créer des postes d'ambassadeurs, ...).

**BIODIVERSITE** : participer à la lutte contre les invasives

en accompagnant les acteurs œuvrant déjà sur cette question.

en proposant une action concernant la lutte contre les invasives.

ACCOMPAGNEMENT

INCITATION

PROMOTION

## ORIENTATION D :

*Mettre en place une gestion concertée du territoire Grand Estérel*

**ANIMER LA CHARTE** : s'inscrire dans une gestion durable de qualité

- en nommant une structure animatrice opérationnelle et en créant un poste d'animateur.
- en étudiant l'opportunité d'un classement Grand Site.

**FINANCER LA CHARTE**

- en prévoyant de l'ingénierie financière pour la mise en œuvre des actions de la Charte forestière (relance des partenaires, suivi des sources de financements mobilisables, veille des politiques publiques, suivi financier des dépenses, ...).
- en réfléchissant sur les sources de financement mobilisables pour l'entretien du massif (propositions innovantes).

**FEDERER** : dynamiser l'animation par une action phare et fédératrice

- en mettant en place plusieurs points d'accueil, dont un premier identifié à la maison forestière du Malpey.

ACCOMPAGNEMENT

INCITATION

PROMOTION

***Merci de votre attention...***

**[www.charte-forestiere-esterel.com](http://www.charte-forestiere-esterel.com)**

**[cftgrandesterel@gmail.com](mailto:cftgrandesterel@gmail.com)**

